

La gazette du comité des usagers PJM

LGC n°20 - Novembre 2023 - Le comité des usagers - Service PJM.

L'Udaf fait peau neuve : travaux à l'accueil

L'Udaf de l'Essonne fait peau neuve. Des travaux importants vont être réalisés.

Nous souhaitons vous proposer de meilleures conditions d'accueil.

Cela nécessite de fermer pendant plusieurs semaines le premier niveau de l'immeuble et donc la salle d'attente.

À partir du 17 novembre 2023, nous recevrons le public exclusivement sur rendez-vous.

Contactez votre référent par mail ou par téléphone pour plus d'informations.

Évaluation des services de l'Udaf

Entre le 6 et le 10 novembre, l'Udaf a été évaluée pour renouveler son autorisation d'exercer des mesures de protection.

Les auditeurs ont rencontré des curateurs et des tuteurs, des bénévoles et des personnes accompagnées par les services.

« Ça s'est très bien passé. J'étais très contente. C'était pour savoir si l'Udaf fait bien son travail. Les questions n'étaient pas faciles. J'étais un peu inquiète mais c'est passé comme une allumette ! »
Patricia

Tous les critères obligatoires ont été validés. Les conclusions de l'évaluation seront connues en décembre.

Bientôt la palme d'or pour les vidéos du comité ?

Le comité des usagers a participé au festival « Inter-vues » à Lille.

Nous avons présenté notre court-métrage « Mes droits et mes libertés en curatelle et en tutelle ».

Quelques membres du comité étaient sur place. Vingt films ont été présentés et nous avons gagné le 4ème prix.

« Nous sommes fiers du résultat ! » Laurence

« C'était pour faire connaître et faire respecter les droits des personnes en curatelle et en tutelle, par exemple le droit de vote ». Denis

« C'était bien car ça nous a permis de mieux se connaître, en respectant les différences de chacun et de s'entraider. » Patricia

Les clips vidéos sont disponibles sur le site de l'Udaf : www.udaf91.fr ou sur la chaîne Youtube de l'Udaf.

Boîtes de Noël

Comme tous les ans, le comité des usagers vous propose de participer à l'opération boîtes de Noël.

L'Udaf collecte des objets qui serviront à confectionner les boîtes de Noël pour des personnes démunies.

Dans chaque boîte, il y aura :

- ↗ un petit mot ;
- ↗ un loisir ;
- ↗ un objet chaud ;
- ↗ une douceur à manger ;
- ↗ un produit d'hygiène.

Vous pouvez apporter à l'Udaf un de ces objets pour réaliser des boites pour les enfants, les hommes, les femmes ou les animaux. Date limite : 30 novembre.

Retour sur le comité des usagers du mois de septembre

Le comité du mois de septembre a travaillé sur le relevé de compte et la personne de confiance.

La personne de confiance

Chaque personne peut désigner une personne de confiance au moment de son entrée à l'hôpital. Mais l'accord préalable du Juge est nécessaire lorsque l'on bénéficie d'une mesure de tutelle à la personne.

« Si on est dans le coma, qu'on a un accident, cette personne peut prendre des décisions médicales pour nous. ».

« Ça peut être un membre de la famille, un ami, etc, mais pas le curateur ou le tuteur. ».

Cette personne doit faire respecter les choix de la personne hospitalisée.

Le relevé de compte

« Sur le relevé de compte, on voit des sommes qu'on ne comprend pas forcément : participation à la mesure, les noms des mutuelles, des assurances, qui sont souvent abrégés».

Le comité a proposé des modifications pour que les relevés de comptes soient plus faciles à comprendre par tout le monde.

Ces modifications seront bientôt apportées sur les documents que vous recevez.

Information santé

Le Docteur Denis vous rappelle que c'est la saison de la piqûre !

Le Covid est toujours parmi nous et la grippe saisonnière arrive.

Pour vous protéger et protéger les autres, vous pouvez vous faire vacciner.

Parlez-en à votre médecin généraliste !

Ma mesure et moi

L'Udaf de l'Essonne permet aux personnes accompagnées d'accéder à des documents qui les concernent grâce au site internet « ma mesure et moi. »

Ainsi vous pourrez consulter vos relevés CPAM, vos bulletins de salaire, vos jugements ...

Pour y accéder, il faut avoir un ordinateur et une adresse mail.

Sur demande auprès de votre délégué, vous pourrez obtenir un code de connexion.

Ce code est strictement confidentiel.

Il devra être changé dès la première connexion.

N'hésitez pas à en parler à votre curateur ou tuteur.

À vos claviers !

Le comité de rédaction de la Gazette vous invite à nous rejoindre au comité des usagers !

Rendez-vous le vendredi 26 janvier 2024 à 14h à l'Udaf.

Pour nous contacter : parlez-en à votre délégué ou écrivez à comite-des-usagers@udaf91.fr